

ger le nom de *dorsalis*, assigné par Dejean à une espèce du Sénégal, parce que la même dénomination avait été employée auparavant par Say, pour désigner une espèce de l'Amérique du nord, que Dejean a décrite depuis sous le nom de *signata*.

C. PALUDOSA, Dufour; *Annal. des sc. physiques*, VI, 318. — C. *scalaris*, Dej., *Spéc.*, I, 137.

C'est à tort que le nom de *scalaris*, imposé à cette espèce par Latreille, dans la collection du Muséum, a été préféré par Dejean, dans son *Spécies*, à celui de *paludosa*. Celui-ci ayant été publié le premier, on n'est plus maître de choisir entre les deux (1).

C. SEMI-CINCTA; Br. — C. *interrupta*, Fab., *El.*, I, 243.

Fabricius ayant placé dans le genre *Cicindèle* deux espèces sous le nom d'*interrupta*, Schœnherr a pensé, avec raison, que l'une des deux devait être désignée d'une autre manière, et il l'a nommée *interstincta* (*Syn. Ins.*, I, 241). Cependant, celle-ci avait été décrite long-temps avant l'autre, et par conséquent elle devait garder son nom de préférence. C'est ce qui m'autorise à en proposer un nouveau pour celle des deux espèces qui a été connue la dernière.

Deuxième partie. TRONCATIPENNES.

G. COLLIURIS, de Géer. — *Casnonia*, Latr., Dej., etc.
— *Ophionea*, Klug.

Il n'y a aucune raison pour adopter le changement

(1) Cette espèce se trouve également en Barbarie et était dans la collection d'Olivier, sous le nom d'*Equestris* de Bonelli. CHEVROLAT.